

Séance de l'assemblée Délibérante du 12 juin 2019

Délibération n°17/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi six juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 12 juin deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Claude DELETANG
Danien SALLES
Pascal BRUHAT

Bénédicte HEALY
Jean-François DEMERE
Gérard BRANLARD

Titulaires excusés :

Gilles PETEL
Roland BLANCHET
Françoise BERNARD

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Pierre DUPECHER

Fabienne LANGUILLE
Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Colette HENRION
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	7			3	7	7	0	0

Objet : Budget Ecopolys 2019 et investissement dans du matériel d'animation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°27/2018 du 13 juin 2018 sur l'organisation de la journée d'animation « *Ma famille découvre l'Ecopôle* », du 7 juillet 2018,

Vu la délibération n° 32/2018 du 26 septembre 2018 concernant le bilan des Ecopolys 2018 et la réédition de la manifestation en 2019,

Vu la délibération n° 15/2019 du 24 avril 2019 concernant le dépôt d'un dossier Leader « *Evènementiel communication* » dans lequel un budget avait été identifié pour l'achat d'équipement d'animation, pour l'organisation d'animations, et pour des frais d'impressions.

Le Président présente le contenu de l'édition 2019 des Ecopolys « Ma famille croque le paysage », journée d'animation qui aura lieu le 29 juin sur l'Ecopole du Val d'Allier. Cette journée se déroulera autour de quatre villages : village gourmand, village nature, village loisirs en famille et village forme et détente. Cette année, des activités en soirée sont également prévues avec un petit spectacle et un concert.

Le Président précise que cette journée est éco-labélisée par le SBA, ce qui permet au SEAT de bénéficier d'Eco-cup et de bac de tri pour les déchets.

Le Président propose de valider un budget de 5 000€ HT pour l'animation de la journée des Ecopolys et présente les différents types d'animations identifiées : calèche, exposition chauve-souris Auvergne, Atelier découpage/collage - Hélène Jourdain, concert le soir et pièce de théâtre.

Le Président propose également de valider un budget de 5 000€ HT pour l'achat de matériel d'animation comprenant notamment des barnums, des drapeaux et oriflammes, du matériel de sonorisation et tout autre matériel pouvant être utile dans le cadre d'animations organisées sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier.

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à **l'unanimité** :

- **De valider** une enveloppe de 5000€ HT pour des prestations d'animation pour la journée des Ecopolys 2019,
- **De valider** une enveloppe de 5 000€ HT pour de l'équipement et du matériel d'animation,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à consulter des entreprises et structures répondant à ces besoins,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents contractuels et conventionnels afférents à la décision précédente,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

